Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB42_22-DE

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Séance du 05 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq avril à 18H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
M. NIEDEROEST Henri – 1er adjoint au maire

Présents : Mmes et MM. LEXCELLENT Marie-Rose - NIEDEROEST Henri - BERTON Christian - AMSELEM Martine - JACQUOT Rémy - CELLARIER Myriam – NIGUES Davy - ORIOL Anne-Claire – MISTRAL Hervé - BARTHELEMY Marie-Amélie - MANELLI André - GILLES Christine - TANIE Marie-Claude - VALLAURI Geneviève - GUIGUE Annie - GINOUVES Isabelle - LAUFRAY Christophe - THOMSEN Guillaume - BOUALEM Sofiane - TOSI Michel - ISNARD Robert - BONO Guy - MICHEL Françoise - CARGNINO André - DELLANEGRA Séverine – SANTILLI Jérôme - CHIOUSSE Céline

Absent(s) excusé(s) avec pouvoir : Mmes et MM. BOUYA Corine - VASSEUR Daniel - FARENQ Jeanine - GHIONE Dominique - MEGALIZZI Raphaël - GUIBERT-ESTIENNE Marion

Absent(s) excusé(s) :

Le secrétariat a été assuré par : AMSELEM Martine

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal :	33
Nombre de Membres en exercice :	33
Nombre de suffrages exprimés :	33

N° 42/22 - Budgets primitifs de l'exercice 2022 – budget principal commune - budget annexe za de la Chapelette – budget annexe des pompes funèbres

Rapporteurs : M. NIEDEROEST pour la commune et la zone de la Chapelette
MME AMSELEM pour le service des pompes funèbres

Il est rappelé que le 3 mars, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de l'année 2022.
Il convient ici de présenter les projets de budget primitif de la commune et de ses budgets annexes.

Nomenclature : 7-1-1

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB42_22-DE

I - BUDGET DE LA COMMUNE

Il est proposé d'approuver le budget primitif de la commune complété de ses annexes réglementaires, tel que défini par les différents éléments qui ont été fournis, et équilibré en sa balance, dans sa présentation par nature.

Présenté selon la nomenclature comptable M14, il fait apparaître les équilibres suivants :

- **Section de fonctionnement :** en recettes et en dépenses : **23 612 500 €**
- **Section d'investissement :** en dépenses et en recettes : **8 602 538 €**

L'ensemble des propositions des sections fonctionnement et investissement est soumis à l'assemblée délibérante et voté par chapitre et par section, conformément au tableau ci-dessous :

Chapitre	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		2 502 118,82
011	Charges à caractère général	6 171 193,00	
012	Charges de personnel	11 115 859,00	
013	Atténuation de charges		348 033,18
014	Atténuation de produits	430 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	3 715 279,00	
66	Charges financières	153 500,00	
67	Charges exceptionnelles	361 664,00	
68	Dotations aux provisions	500,00	
70	Produits des services		823 210,00
73	Impôts et taxes		17 078 515,00
74	Dotations, subventions		2 648 939,00
75	Autres produits de gestion		62 869,00
77	Produits exceptionnels		24 000,00
78	Reprises sur provisions		600,00
	Total opérations réelles	**21 947 995,00**	**23 488 285,00**
023	Virement à la section d'investissement	1 074 000,00	
042	Opérations d'ordre (amortissements)	590 505,00	124 215,00
	Total opérations d'ordre entre sections	**1 664 505,00**	**124 215,00**
	TOTAL FONCTIONNEMENT	**23 612 500,00**	**23 612 500,00**

Après lecture de la section fonctionnement et après avoir pris acte des 26 voix pour du groupe majoritaire, des 07 voix contre du groupe « Saint Martin avec Force et Passion », la délibération est adoptée à la majorité.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB42_22-DE

Chap.	INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
		Crédits de report 2021	Propositions nouvelles	Crédits de report 2021	Propositions nouvelles
001	Résultat d'investissement année n-1		1 464 498,09		
024	Produit de cession des immos				550 000,00
10	Dotations fonds divers et réserves		10 000,00		3 110 000,00
13	Subventions d'investissement			783 237,70	1 446 965,30
16	Emprunts et dettes		1 187 615,00		1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	59 379,00	136 940,00		
204	Subventions d'équipement versées		163 756,00		
21	Immobilisations corporelles	430 889,26	3 882 695,65		1 000,00
23	Immobilisations en cours		1 109 720,00		
27	Autres immobilisations financières				14 000,00
	Total opérations réelles	**490 268,26**	**7 955 224,74**	**783 237,70**	**6 121 965,30**
	Total CR + nouvelles opérations		**8 445 493,00**		**6 905 203,00**
021	Virement de la section de fonct.				1 074 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections		124 215,00		590 505,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		32 830,00		32 830,00
	Total opérations d'ordre		**157 045,00**		**1 697 335,00**
	TOTAL INVESTISSEMENT		**8 602 538,00**		**8 602 538,00**

Après lecture de la section investissement et après avoir pris acte des 26 voix pour du groupe majoritaire, des 07 voix contre du groupe « Saint Martin avec Force et Passion », la délibération est adoptée à la majorité.

II – ZONE ARTISANALE DE LA CHAPELETTE

Ce budget annexe, assujetti à TVA, des opérations d'aménagements, pour la zone artisanale de la Chapelette, est ouvert depuis l'exercice 2007, et élaboré selon l'instruction budgétaire et comptable M14.
L'ensemble des propositions, dans leur présentation par nature, est soumis au vote de l'assemblée, par chapitre et par section, conformément au tableau ci-dessous.

Chapitre	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		30 555,00
011	Charges à caractère général	15 009,00	
65	Charges de gestion courante	100 851,00	
70	Vente de lots		99 300,00
75	Produits de gestion courante		5,00
Total opérations réelles		**115 860,00**	**129 860,00**
023	Virement à la section d'investissement		
042	Opérations d'ordre (stocks)	44 018,00	30 018,00
Total opérations d'ordre entre sections		**44 018,00**	**30 018,00**
TOTAL FONCTIONNEMENT		**159 878,00**	**159 878,00**

Après lecture de la section fonctionnement et après avoir pris acte des 26 voix pour du groupe majoritaire, des 07 voix contre du groupe « Saint Martin avec Force et Passion », la délibération est adoptée à la majorité.

Nomenclature : 7-1-1

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB42_22-DE

Chapitre	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
001	Résultat d'investissement reporté	5 790,00	
10	Dotations fonds divers et réserves		5 790,00
16	Remboursement Commune et Avance	14 000,00	
Total opérations réelles		**19 790,00**	**5 790,00**
021	Virement de la section de fonct.		
040	Opérations d'ordre (stocks)	30 018,00	44 018,00
Total mouvements d'ordre entre sections		**30 018,00**	**44 018,00**
TOTAL INVESTISSEMENT		**49 808,00**	**49 808,00**

Après lecture de la section investissement et après avoir pris acte des 26 voix pour du groupe majoritaire, des 07 voix contre du groupe « Saint Martin avec Force et Passion », la délibération est adoptée à la majorité.

III – SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DES POMPES FUNEBRES

L'ensemble des propositions, présentées selon la nomenclature M4, est soumis au vote de l'assemblée par chapitre et par section, conformément au tableau ci-dessous.

Chapitre	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		247 695,22
011	Charges à caractère général	186 247,00	
012	Charges de personnel	140 000,00	
013	Atténuation de charges (variat. stocks)		2 280,00
65	Autres charges de gestion	11 010,69	
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	
68	Dotations aux provisions	400,00	
70	Produits des services		150 000,00
75	Autres produits de gestion courante		10,78
77	Produits exceptionnels		14,00
	Total opérations réelles	**348 657,69**	**400 000,00**
23	Virement à la section d'investissement	38 670,00	
042	Opérations d'ordre (amortissements,)	12 672,31	
	Total opérations d'ordre entre sections	**51 342,31**	**0,00**
	TOTAL FONCTIONNEMENT	**400 000,00**	**400 000,00**

Après lecture de la section fonctionnement, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB42_22-DE

Chapitre	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
001	Résultat d'investissement reporté		88 657,69
21	Immobilisations corporelles	140 000,00	
	Total opérations réelles	**140 000,00**	**88 657,69**
021	Virement de la section d'exploitation		38 670,00
040	Opérations d'ordre (amortissements,)		12 672,31
	Total opérations d'ordre entre sections		**51 342,31**
	TOTAL INVESTISSEMENT	**140 000,00**	**140 000,00**

Après lecture de la section investissement, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 05 avril 2022.

Henri NIEDEROEST
1er adjoint au maire

MAIRIE DE ST-MARTIN-DE-CRAU (B.-du-Rh.)

Nomenclature : 7-1-1

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB42_22-DE